

## Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent une évolution plus contrastée ce mois. Le niveau des impayés est globalement en augmentation, alors que les demandes de délais sont toujours orientées à la baisse.

À fin juin, le taux d'impayés de l'ensemble des entreprises du secteur privé, hors taxations pour non déclaration, est en augmentation de 0,21 point sur un an. Cette dégradation provient des entreprises de plus de 250 salariés – c'est-à-dire les grandes et les très grandes entreprises – alors que l'amélioration est toujours d'actualité dans les entreprises de moins de 250 salariés.

À fin mai, les demandes de délais pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) continuent d'afficher une forte baisse sur un an glissant (- 19,8 %). Cette diminution est comparable à celle du mois précédent. Sur trois mois, la tendance se poursuit, puisque les demandes de délais continuent de reculer fortement.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en baisse sur un an (- 12,6 %). Cette tendance favorable s'explique par le repli important observé dans les entreprises de 10 à 19 salariés qui constituent la moitié des demandes de délais des entreprises de plus de 9 salariés.

## Chiffre clé

**5,421** milliards d'euros

Montant total des exonérations au titre de l'année 2018 en Ile-de-France

### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2018**, elle a collecté **119 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

## Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

### Évolution annuelle à fin juin 2019

#### Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration + 0,21 pt (sur 12 mois glissants)

### Évolution annuelle à fin mai 2019

#### Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 19,8 %

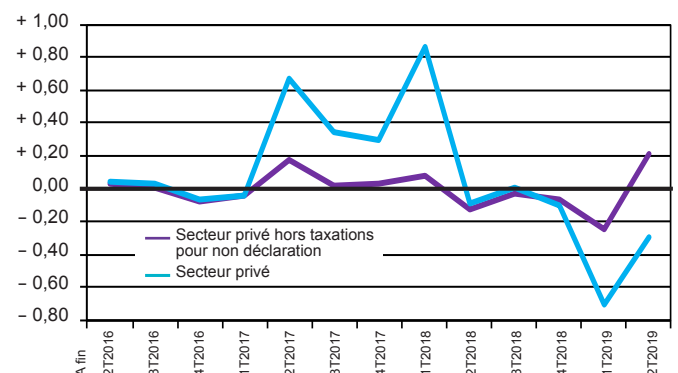
#### Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 12,6 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

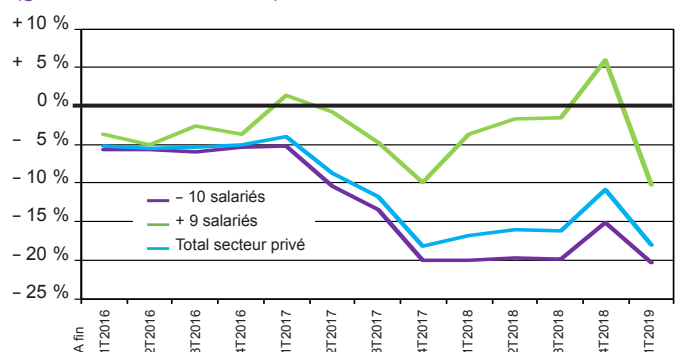
### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoiss

### Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

## La croissance de l'emploi reste dynamique

Au 1<sup>er</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,5 %, porté de façon homogène par les principaux secteurs d'activités. Près de 24 300 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 87 500 salariés (+ 1,9 % sur un an). Dans le même temps, l'emploi national a progressé à un rythme moins soutenu (soit + 1,3 % sur un an).

La masse salariale augmente de 3,8 % sur un an cumulé (+ 2,6 % pour le seul 4<sup>e</sup> trimestre ou + 3,5 % en ajoutant près de 400 millions de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat non soumise à cotisations sociales). Parallèlement, cette augmentation est de + 3,3 % au plan national (+ 3,9 % en prenant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en compte). L'anticipation du versement de primes fin 2018 a pour corollaire une diminution de la masse salariale au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur un an, sa progression découle néanmoins aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) du trimestre s'avère peu dynamique (+ 0,8 % sur un an contre + 2,9 % à fin décembre 2018). Il s'établit à 3 360 € brut.

## Les DPAE en CDI poursuivent leur croissance

À fin avril, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation d'1,5 % sur un an, soit une progression supérieure à celle observée les deux derniers mois. Cette progression découle de la croissance des CDI tandis que les CDD de moins d'un mois sont en légère hausse (+ 1,1 %). Par contre, le nombre de CDD de plus d'un mois est toujours en repli (- 1,8 % en un an). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE total augmente de 2,3 %, du fait du nombre des CDD de moins d'un mois (+ 1,4 %) qui redevient positif après trois mois en territoire négatif.

Le nombre de DPAE en CDI enregistre une progression sur un an glissant (+ 5,6 %). Ces derniers mois, la croissance des CDI ne montre plus de signe de ralentissement et se stabilise au-dessus de 5 %. Sur les trois derniers mois connus, cette tendance se confirme avec une hausse de 7,6 %.

**AVERTISSEMENT.** Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Accoss Stats 287 disponible sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr). De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Contact : [stats.idf@urssaf.fr](mailto:stats.idf@urssaf.fr)  
(département Statistiques)

Archives des numéros sur [www.blog.paris.urssaf.fr](http://www.blog.paris.urssaf.fr)

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin avril 2019

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 1,5 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 2,3 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 5,6 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 1,8 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 1,1 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 369 316

### Évolution annuelle à fin mars 2019

Effectifs salariés + 1,9 %

Salaire Moyen Par Tête + 0,8 %

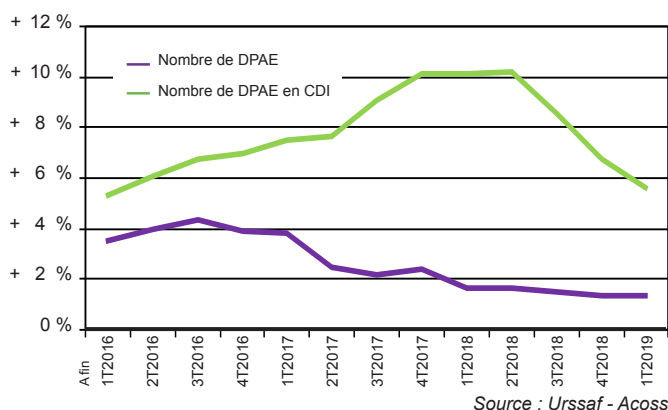
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 793 748

### Évolution annuelle du 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Assiette salariale + 2,6 %

Source : Urssaf - Acooss

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaire moyen

